



# Du nouveau pour la cantine et pour la commune !

- Actualités
- Vie communale
- Développement durable
- Associations
- Agenda
- Pratique

# Table des matières

   En bref	4
Chez Roger le premier mai !	4
Une formation gratuite le 20 juin	4
Concours de fleurissement 2018	4
Quand la culture rencontre la nature	4
De la sophrologie pour apprendre à mieux être	5
ZOOM sur la cantine scolaire !	5
Un four flambant neuf !	5
Une inspection sanitaire inopinée couronnée de succès !	5

   La vie de la commune	6
Le résultat 2017 : la bonne solidité financière de la commune	6
En 2018, plusieurs projets vont voir le jour	6
ZOOM sur les travaux	7
Aménagement du haut Bourg	7
Aménagement d'une rampe d'accessibilité à l'école	7
ECOLE : une classe de découverte pour les CE2 et les CM1	8
Un permis s'il vous plaît !	9
L'arrivée de la fibre se précise !	9

   Développement durable	10
L'association 3D - Défis développement durable	10
AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE	11

   La vie associative	12
En route avec le Vélo Club !	12
L'association de gymnastique volontaire	13
Théâtre	13

   Pratique	14
Horaires d'ouverture de la mairie	14
Permanence assistante sociale	14
Bibliothèque municipale	14

   Agenda	15
Nouveau sur la commune !	15

## A propos de ce bulletin

**Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse : [saintpriestinfo@gmail.com](mailto:saintpriestinfo@gmail.com).**

**Les articles et photos seront validés par le comité de publication.**

- Directeur de la publication : Philippe Nauleau
- Comité de rédaction : le comité de rédaction, de suivi et de relecture est constitué par la municipalité et les associations. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : juin 2018



## L'édito du Maire

En ce début d'année 2018, les projets se multiplient sur cette seconde partie de mandat.

La maison de santé portée par notre médecin, Sonia Brizard et notre infirmière, Amélie Peyratout, va ouvrir ses portes sous peu avec 6 professionnels de santé. Je leur souhaite la meilleure réussite et espère que ce nouvel équipement répondra à vos attentes. Vous trouverez des précisions sur le fonctionnement de la maison de santé dans cette édition. Je rappelle ici, comme l'a démontré l'étude sur les équipements de santé en Val de Vienne, que ce projet ne concurrence en rien la maison de santé pluridisciplinaire portée par la communauté de communes à Aix sur Vienne. Le nombre de patients dans notre bassin de vie et la complémentarité des praticiens confortent ces projets.

Maintenant que la nouvelle mairie est achevée et opérationnelle, l'aménagement des abords du haut du bourg va se dérouler sur cet automne. Le niveau exceptionnel de subventions attribués par le Département et l'Etat nous permet de financer ce projet à hauteur de 80% ce qui permet de préserver notre capacité financière à mener d'autres projets structurants. Toujours dans le bourg, le point Poste va s'étoffer avec l'ajout d'un point relai colis. Cette activité économique se développe avec le soutien de la municipalité.

Après avoir réalisé l'assainissement collectif de Bournazaud il y a quelques années, c'est maintenant au tour des Richards. Il s'agit de réduire les fortes nuisances car peu d'habitats disposent d'un terrain permettant le traitement des eaux usées. Une fois le plan de financement équilibré selon les subventions qui seront octroyées, le projet sera prochainement présenté à l'ensemble des foyers concernés. La dernière tranche de la voirie reliant Beauregard à la départementale est en cours de réalisation.

Nous assurerons également le maintien des équipements sportifs par l'extension des vestiaires du stade et la réhabilitation de l'éclairage. La vitalité du club de football rend ces investissements nécessaires à la poursuite des activités dans des conditions normales.

Grande étape vers la modernité, l'ensemble des habitations de notre commune va être prochainement équipé de la fibre optique très haut débit grâce à la ténacité et au financement de notre intercommunalité. Les études ont débutées depuis deux mois, les travaux de pose de la fibre devraient commencer en fin d'année et l'ouverture à la commercialisation est prévue au cours du second semestre 2019 selon les informations mis à notre disposition.

La vie de l'école va devoir s'adapter à la rentrée de septembre puisque la semaine de 4 jours a été adoptée par le conseil municipal et le conseil d'école après la consultation des familles qui s'y sont montrées majoritairement favorables.

Avec les beaux jours, nous allons voir les voisinades se développer. J'espère que ces moments de partage et de convivialité concerneront le plus grand nombre. La fête communale est également très attendue et je sais pouvoir compter sur l'imagination et la mobilisation des associations communales pour qu'elle soit une grande réussite.

Le concours communal du fleurissement va connaître sa troisième édition cette année. Le nombre de participants est en hausse et avec de nouveaux candidats auxquels j'adresse tous mes encouragements.

Enfin, il me semble important de vous tenir informé de l'avancement du prochain plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Comme je l'ai déjà indiqué ici même il y a quelques mois, les nouvelles lois promulguées ces dernières années nous impose une obligation de réduction des deux tiers des surfaces classées en zone constructible. De plus, les seules zones constructibles admises doivent être positionnées sur les pôles déjà urbanisés et la densité des terrains doit être significativement augmentée. L'ensemble des travaux, y compris le zonage, sera soumis à enquête publique avant la fin de l'année, au cours de laquelle les remarques de chaque citoyen pourront être enregistrées. Avant d'entrer en vigueur autour du printemps 2019, le PLUI devra au préalable être approuvé par une commission spécifique, et in-fine par le Préfet.

Au travers de ces quelques lignes et des nombreux projets qui nous animent, vous pouvez constater que l'engagement des élus est intact pour améliorer la vie de tous au quotidien comme dans la durée.

Philippe Nauleau,  
Maire de Saint-Priest-sous-Aixe.

## Chez Roger le premier mai !

Comme chaque année, les Amis de Chez Roger ont organisé leur traditionnelle Fête du Pain le 1<sup>er</sup> Mai au village de Chez Roger.

La vente de pain élaboré sur place cuit au feu de bois dans les fours du village, allumés spécialement pour l'occasion a toujours eu autant de succès.

De nombreux exposants et artisans de bouche étaient présents et ont vendu des produits du terroir (viande limousine, charcuterie, fromage, miel, confiture, gâteaux, vin, bière, vannerie et bien d'autres choses encore).

Comme à l'accoutumée, le repas de midi a été servi dans les granges au son de l'accordéon.

En savoir +

06.12.39.01.04 ou 05.55.70.04.17.  
Courriel : agnes.sagne435@orange.fr

## Une formation gratuite le 20 juin

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Limousin est un organisme technique chargé de la surveillance sanitaire des végétaux. Elle est agréée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

La Fredon est reconnue Organisme à Vocation Sanitaire (OVS). C'est la structure opérationnelle chargée d'intervenir avec l'État dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux au titre du Code rural.

Elle coordonne les 3 Fédérations Départementales de Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 87, 23, 19).

La FREDON Limousin est chargée de coordonner et/ou de réaliser les missions définies par les articles L252-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Les activités principales de notre structure concernent :

- une expertise sanitaire au service d'inspections-contrôles officielles dans les domaines PPE (Passeport Phytosanitaire Européen), SORE (Surveillance interne des organismes réglementés et émergents), CMO (Contrôle de l'exécution des mesures sanitaires ordonnées) ;
- la surveillance du territoire en termes de santé et qualité des végétaux pour les filières « Grandes Cultures », « Prairies », « Arboriculture », « Pépinières forestières et ornementales », « Horticulture », « Maraichage », « Vigne » et « Parcs et Jardins » ;
- la mise en oeuvre de luttes collectives ;
- l'accompagnement et le conseil aux collectivités dans la gestion respectueuse de l'environnement de leurs espaces végétalisés ;
- l'expertise technique ;
- les formations.

La FREDON Limousin est membre du réseau FREDON France

- 25 fédérations en France et outre-mer, organismes privés sans but lucratif,
- 87 fédérations départementales de différentes tailles,
- 400 collaborateurs permanents sur le territoire,

L'Etat comme client de référence (expertises officielles avec prérogatives de puissance publique).

À ce titre, la FDGDON de Haute-Vienne vous propose une formation gratuite (tout public) le mercredi 20 juin à 14h30 à la mairie de Saint-Priest-sous-Aixe sur le thème « Les plantes exotiques envahissantes : les reconnaître pour mieux les gérer ». Il y sera question :

- d'une présentation d'échantillons frais et d'herbiers des principales plantes
- de diaporama suivi d'échanges avec et entre les participants
- de présentation des différents modes de gestion mécaniques et manuelles adaptés aux Plantes exotiques les plus présente

Venez nombreux ! Inscription et renseignements :

En savoir +

Christel GOUTIERAS  
FDGDON 87 : 05 55 04 64 06

## Un repas convivial et attendu

Le repas des Aînés du 21 janvier dernier a rassemblé, encore cette année, de nombreux participants.

87 convives s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour partager un repas mitonné par la P'tite Chopine.



Après le discours de bienvenue de Monsieur le Maire, les festivités ont commencé ! Entre deux bouchées, les chansons, les histoires drôles et la musique se sont succédées. L'animation musicale était assurée par les Bastringos, toujours prêts à nous faire danser : twist, valse, madison...

Beaucoup de bonne humeur, de convivialité et d'échanges ont marqué cet après midi, dont la réussite repose avant tout sur l'énergie de nos Aînés.

En espérant compter toujours plus de participants, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

## Concours de fleurissement 2018



Pour tous les amoureux des fleurs, cette année encore la campagne de fleurissement dans le cadre du concours communal et départemental va vous permettre de vous exprimer dans vos jardins ! Fleurissement d'habitation, jardin, espace public, abord multiples et variés seront d'actualité pour participer à ce concours d'embellissement de votre commune.

Un jury communal passe au début du mois de juin cette année, lorsque les jardins seront en pleine floraison.

Merci à tous ceux qui se sont inscrits !

## De la sophrologie pour apprendre à «mieux être»

Depuis quelques mois, une sophrologue s'est installée à Saint-Priest. Des séances de gestion des douleurs, gestion du stress ont été proposées au mois de mars et d'avril dans la salle de l'association «Vivre à St-Priest» pour 15 € la séance d'1h30. Des séances sont néanmoins possibles sur Rendez-vous et à domicile.

En savoir +

06 82 36 93 71

Courriel : [katylamaud@gmail.com](mailto:katylamaud@gmail.com)

## Quand la culture rencontre la nature

Le salon désormais célèbre du livre de nature et du patrimoine s'est déroulé le 20 mai dernier à Saint-Priest-sous-Aixe.



Le thème de l'année étant «Il était une fois l'eau» de nombreux exposants, producteurs ou simples visiteurs se sont retrouvés à la conférence et au marché Bio prévu comme tous les ans sur le parking de la mairie. Merci à tous les bénévoles, organisateurs et exposants pour cette belle journée.

## ZOOM sur la cantine scolaire !

### Un four flamboyant neuf !

Le Chef Cuisinier, David, et toute son équipe a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'arrivée du tout nouveau four de la cantine scolaire.



Pour remplacer l'ancien four défectueux, la municipalité a investi au printemps dans un modèle mixte, permettant de cuire à l'électricité et à la vapeur pour une cuisine plus saine et vitaminée. Moderne et plus compact que le précédent, ce nouveau four est ainsi l'outil indispensable pour satisfaire l'appétit des enfants et ravir leur papilles.

### Une inspection sanitaire inopinée couronnée de succès !

En complément des prélèvements d'échantillons alimentaires pour analyses pratiqués tous les mois par les Services Sanitaires Départementaux, le SSSA (Service Sécurité Sanitaire des Aliments) a pratiqué en janvier 2018, à l'improviste, une inspection des matériels et installations de la cantine scolaire. La visite a permis de constater que les nouveaux équipements et travaux effectués depuis la dernière visite en 2014 avaient apporté une amélioration au fonctionnement : réfection de la salle de repas des « grands », fontaine à eau, armoire froid positif produits finis, congélateur plus performant, étagère de rangement démontable et lavable, armoire en inox fermée pour la grosse batterie de cuisine.

Le restaurant scolaire se voit ainsi attribué le niveau « très satisfaisant » garantissant la conformité aux normes en vigueur.

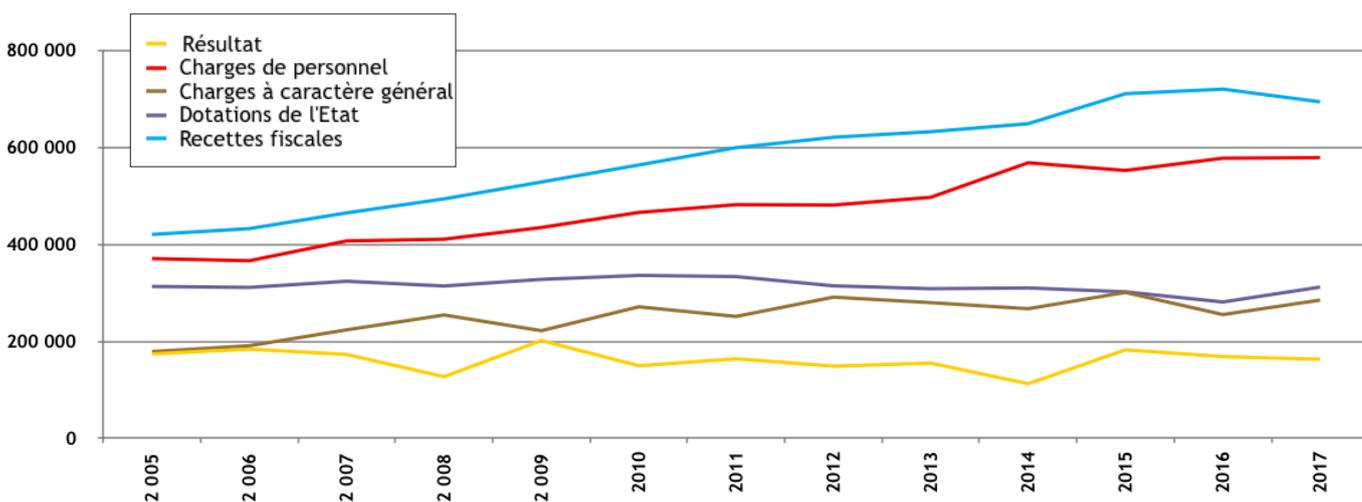
## Le résultat 2017 : la bonne solidité financière de la commune

L'exercice 2017 s'est clôturé sur un excédent de fonctionnement de 196 793 €. Ce montant a été reversé au compte d'investissement, ce qui permet d'une part, d'alimenter la capacité d'autofinancement pour 119 218 €, autrement dit, les réserves, pour financer de nouveaux projets, et d'autre part, le remboursement en capital des emprunts à hauteur de 77 575 €.

Ce résultat est plus favorable à notre prévision les charges ont été très bien maîtrisées par les agents communaux et les élus. Les recettes fiscales et les celles des services de l'école

(cantine et garderie) ont globalement été conformes aux prévisions. Les dépenses courantes (énergie, alimentation, réparations, entretien des bâtiments, ...) ont fait l'objet d'une surveillance particulière.

Du côté des investissements, les principaux efforts ont été consacrés à la seconde tranche de la voirie entre Beauregard et La Trémouille, à l'école (jeux extérieur, informatique et tableau interactif dans toutes les classes) ainsi qu'à l'achèvement de la nouvelle mairie.



## En 2018, plusieurs projets vont voir le jour

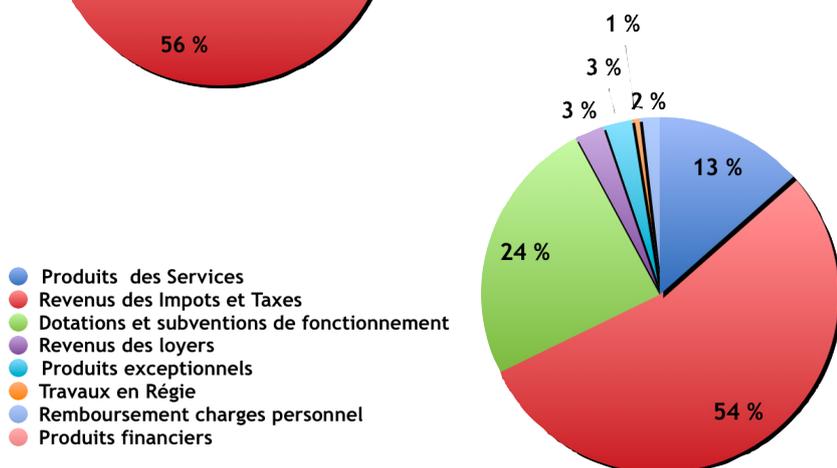
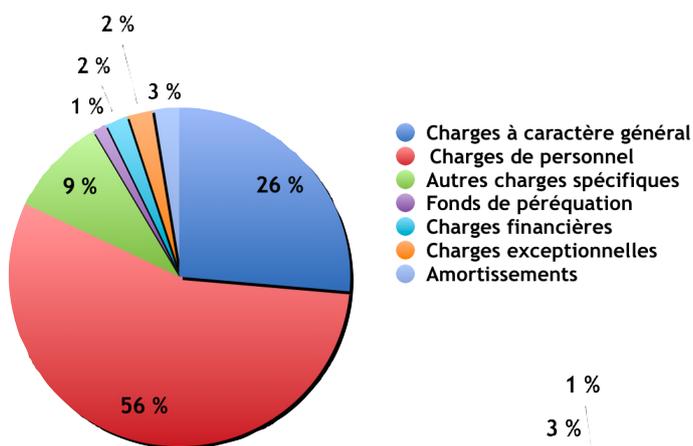
### Le budget prévisionnel de fonctionnement

L'équilibre de notre budget de fonctionnement reste assuré mais des dépenses exceptionnelles comme la reconstruction du mur en pierre effondré rue du château, va augmenter les dépenses de presque 30 000 € sans recours possible aux indemnités d'assurance. La fiscalité locale et les tarifs des services apportés à l'école restent inchangés.

Les charges feront cependant l'objet d'une surveillance toujours précise et constante. Le total prévisionnel des dépenses s'établit à 1 165 874 € et se répartissent comme le montre le schéma ci-contre.

Les recettes portent sur un total de 1 291 218 €.

Sur ces bases, le résultat prévisionnel de fonctionnement s'élève à 125 544 €.



## Le budget prévisionnel d'investissement

Les projets d'investissement en 2018 s'élèvent 649 867 € TCC. Ils seront financés à hauteur 234 965 € par des subventions du Conseil Départemental (144 682 €), de l'Etat (72 912 €) et divers autres concours (17 371 €). Les autres financements proviennent du remboursement de la TVA pour 109 000 € et de l'affectation du résultat de fonctionnement de 2017.

Les principaux projets vont porter sur :

- la troisième et dernière tranche de la route entre la Trémouille et Beauregard ;
- l'aménagement des abords autour de la nouvelle mairie et la salle des fêtes ;
- l'extension du columbarium ;
- l'aménagement d'un relai colis de la Poste dans les locaux communaux contigus au salon de coiffure. Muriel Vaudon assurera le fonctionnement de ce relai ;
- l'aménagement de l'école pour les personnes à mobilité réduite (bâtiment en pierre) ;
- l'extension des vestiaires du stade et la reprise de l'éclairage
- l'acquisition d'un radar routier amovible pour permettre son placement successif sur plusieurs lieux sensibles de la commune ;
- du mobilier urbain.

Le Budget relatif à l'assainissement collectif est équilibré sur 2017.

Pour 2018, un nouveau projet d'assainissement collectif sera lancé au village des Richards car la plupart des habitations ne disposent d'aucun terrain pour réaliser un assainissement individuel.

Les demandes de subventions ont été déposées auprès du Département et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Le règlement de cette dernière est devenu plus restrictif en 2017, il est donc peu probable que nous puissions bénéficier de ses financements.

Comme pour toutes les collectivités, le budget d'assainissement est séparé de celui de la commune. Ainsi, la réalisation du projet d'assainissement collectif aux Richards devra être équilibré avec les éventuelles subventions, les taxes de raccordements de l'ensemble des usagers de la zone desservie, un emprunt et une subvention du budget principal de la commune.

Le projet sera prochainement présenté à l'ensemble des habitants des Richards.

## + ZOOM sur les travaux

### ■ Aménagement du haut Bourg

Depuis 2007, la commune s'est attachée à rénover ses bâtiments publics : une ancienne grange a été aménagée pour y accueillir les services techniques, la toiture d'une autre a été réhabilitée pour conforter son rôle de halle aux manifestations, la salle des fêtes a été réaménagée et agrandie en 2013 avec la création d'un parking de stationnement, une nouvelle mairie a été construite en 2017 et l'ancienne mairie a été mise à la disposition des associations.

Ces équipements sont tous situés sur le haut du bourg de même que la prochaine maison médicale privée. Ils contribuent ainsi à la mutation de la structure d'ensemble du bourg et posent maintenant la question de des aménagements extérieurs pour améliorer l'accès aux bâtiments publics. Pour nous accompagner dans notre réflexion, nous avons sollicité les conseils du Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) et de l'Agence technique départementale (ATEC), établissements publics départementaux.

Ce projet est estimé à hauteur de 216 000 € HT, ce qui est conséquent mais est rendu réalisable grâce à l'Etat et au Département qui apportent 80% de subventions. Avec un soutien d'une telle ampleur, les 20% restants à la commune représentent 43 000 € seulement permettant ainsi de préserver notre capacité à réaliser d'autres investissements importants pour la commune.

Les entreprises sont actuellement consultées dans le cadre d'un appel d'offres public. Les travaux devraient débiter à la rentrée de septembre 2018.

### ■ Aménagement d'une rampe d'accessibilité à l'école

L'école se met aux normes du plan d'accessibilité des espaces publics et bâtiments recevant du public (ERP).



Pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école, les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'avril 2018.

## ■ ECOLE : une classe de découverte pour les CE2 et les CM1

Du Mercredi 25 au vendredi 27 avril 2018, les enfants de CE2 et CM1 sont partis trois jours en classe de découverte à Meschers sur Gironde (Charente Maritime) avec Sandrine Gomboc et Dorothee Lansade.



Situé à l'embouchure de la Gironde, le centre Adrien Roche qui les accueillait jouit toute l'année du climat de Royan : 300 jours d'ensoleillement par an !

La plage qui borde le centre ne présentait aucun danger et offrait l'avantage d'une faible fréquentation. En effet, implanté au milieu d'un domaine de 7ha de pins et de chênes verts, le centre se compose de 6 pavillons en dur bien séparés et pourvus de chauffage. Chacun peut accueillir de 24 à 48 personnes. Un environnement idéal pour une classe découverte inoubliable !

L'équipe d'animateurs a mis au point un programme de

découverte lié au site et à sa région : char à voile, pêche à pied, mise en place d'un aquarium, promenade sur la Pointe de Suzac, étude des marées et de la météo, et une veillée chants marins...

Ce projet a bien entendu pu se réaliser grâce aux financements des communes de Saint-Priest-sous-Aixe et Saint-Yrieix-sous-Aixe, des parents d'élèves et de l'Amicale Scolaire.

Merci à eux ! Et merci aux enseignants d'avoir réalisé un livre de photos souvenirs !

En savoir +

[www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com)



## ■ Un permis s'il vous plait !

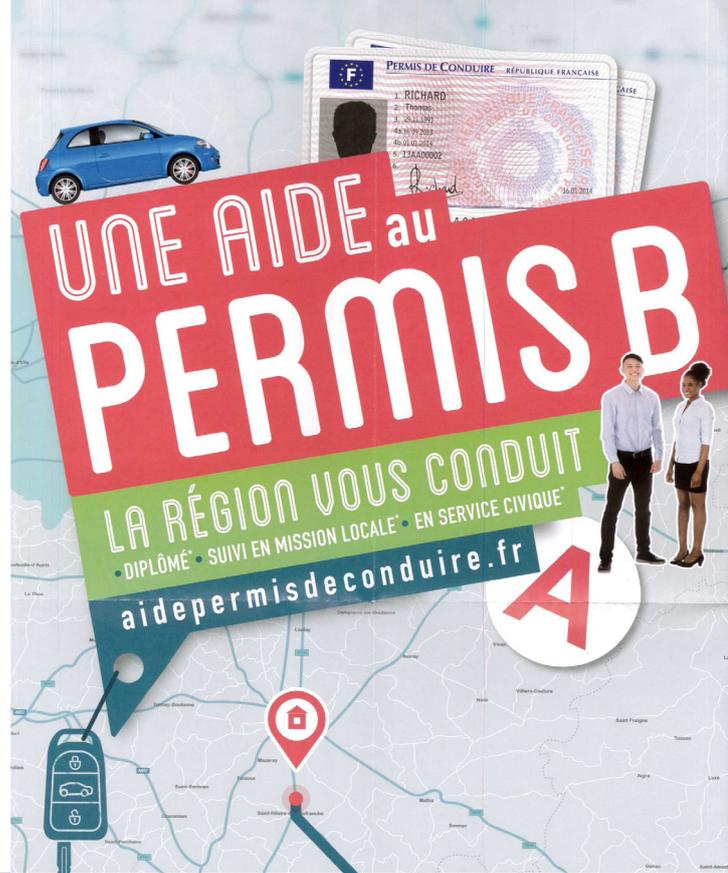
L'obtention du permis de conduire est une étape essentielle dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté de nos jeunes concitoyens.

La Région Nouvelle Aquitaine souhaite accompagner les jeunes dans ce parcours d'apprentissage et renforce le dispositif d'accompagnement au permis de conduire, qu'elle élargit avec une attention toute particulière pour les jeunes les plus précaires engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400€ à 1 200€ pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité du règlement d'intervention en vigueur et dont vous pourrez prendre connaissance sur le site Internet.

En savoir +

[www.aidepermisdeconduire.fr](http://www.aidepermisdeconduire.fr)



## ■ L'arrivée de la fibre se précise !

L'accès à l'internet Haut-Débit pour tous est primordial pour générer de la croissance et de l'emploi. Conscients qu'il devenait urgent et indispensable qu'entreprises et habitants puissent bénéficier de services de communication adaptés, les élus communautaires se sont fixés comme priorité la Montée En Débit et l'arrivée de la fibre en Val de Vienne.

Avec la montée en débit (MED) sur les communes de Saint-Priest-sous-Aixe au Gué de la Roche, Beynac, Burgnac, Journac, Saint Martin-le-Vieux et Saint Yrieix-sous-Aixe, ce sont les dernières zones blanches qui ont été traitées en priorité dès 2015 et ce jusqu'en 2018.

L'aménagement numérique du territoire se poursuit dans le cadre des travaux menés par le Syndicat Mixte DORSAL. Cet établissement public est l'outil dont se sont dotées les collectivités limousines pour mener à bien ce dossier.

Pour s'inscrire dans cette dynamique, la Communauté de Communes du Val de Vienne a souhaité continuer à investir dans la construction d'un réseau Très Haut Débit sur son territoire et mobiliser une enveloppe financière de près de 2 000 000€. La Maîtrise d'Ouvrage de l'opération a été confiée au Syndicat Mixte DORSAL et au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la Maîtrise d'œuvre et la construction du réseau au groupement d'entreprises Axione – Bouygues Energies et Services.

En « Val de Vienne », l'opération de déploiement de la fibre optique est engagée et les premiers travaux devraient intervenir dès le mois de septembre 2018.

Dans un premier temps, des études de terrain seront réalisées pour identifier précisément les habitations du secteur et les infrastructures existantes, sur une durée de 5 à 7 mois.

Une fois les études réalisées, les travaux de déploiement des câbles optiques et l'installation de nouvelles infrastructures (armoires de connexion sur la voie publique, ...) s'engageront pour une durée de 4 à 5 mois. Les réseaux téléphoniques existants seront majoritairement utilisés pour déployer la fibre, afin d'éviter si possible l'ouverture de nouvelles tranchées et ainsi réduire la gêne occasionnée.

Ceux-ci se feront en deux phases :

### **Phase 1 : fin des travaux annoncée en décembre 2019 pour les communes suivantes :**

- AXE-SUR-VIENNE (RIVE GAUCHE)
- BOSMIE-L'AIGUILLE
- ST PRIEST-SOUS-AIXE
- ST YRIEIX-SOUS-AIXE

### **Phase 2 : fin des travaux en décembre 2010 :**

- SÉREILHAC
- AXE-SUR-VIENNE (RIVE DROITE)

Des réunions d'information ont d'ores et déjà été organisées en mars dernier avec les municipalités d'Aixe-sur-Vienne et de St Priest-sous-Aixe. Au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux, des rencontres seront programmées sur les autres communes.

Au total, ce sont plus de 10 millions d'euros qui auront été investis d'ici 2021 sur les 9 communes du Val de Vienne, avec des financements de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

En savoir +

LE NUMÉRIQUE EN VAL DE VIENNE

<http://valdevienne.fr/habitat-urbanisme/numerique>



## ■ L'association 3D - Défis développement durable

### Rétrospective sur la fin d'année 2017

En septembre, lors de la journée conviviale à la découverte de « La petite histoire du bourg », de nombreuses personnes ont été attentives aux paroles de Guy JAQUET, toujours prêt à partager son savoir sur le Saint-Priest d'hier, dont il a été témoin ou a entendu parler. Il a su redonner vie, dans l'imaginaire de son public, aux commerces et fermes, nombreux alors au cœur du bourg. Comme de coutume, c'est avec un pique-nique « sorti du sac » que la journée s'est poursuivie dans une joyeuse ambiance.

En octobre, 3D vous a proposé une conférence sur les perturbateurs endocriniens. Cette conférence fut un succès puisque près de 150 personnes sont venues écouter le Dr Jean MACLOUF de l'Association « Alertes Médecins Pesticides » et ont participé au débat qui a suivi.

Pour 3D, un moment important de 2017 fut l'installation de « boîtes à livres » près de la mairie et de l'école.

Ces boîtes ont été réalisées de façon artisanale par des bénévoles de l'Association. Le principe est simple ... un livre vous plait, vous le prenez, ... vous souhaitez faire connaître un livre qui vous a plu, vous le déposez ... la lecture c'est aussi du partage ! Il semble que vous êtes nombreux à adhérer à cette idée car des livres transitent en permanence par ces boîtes. Face à ce succès, 3D envisage d'installer près de l'école une boîte « junior », à la hauteur de nos enfants.

### Les rendez-vous 2018

Dimanche 20 mai, l'édition 2018 du « Salon Lecture Nature et Marché Bio et Naturel » avait pour thématique : « Il était une fois l'eau ». Il s'agit d'une manifestation phare de notre association car elle réunit à elle seule les valeurs fondamentales de 3D : sociales, économiques et environnementales. Merci aux nombreux bénévoles qui se mobilisent pour faire de cette journée une réussite.



### Autres rendez-vous de 2018 :

- Samedi 23 et dimanche 24 juin : Fête patronale
- Dimanche 9 septembre : Journée conviviale
- Vendredi 12 octobre : Conférence (thème à définir)
- Sorties nature dont les dates seront communiquées ultérieurement.

## Au revoir Monsieur le président

En décembre 2017 ont eu lieu les élections du Conseil d'Administration et du bureau.

Francis GALI, président de 3D depuis 2014 et membre de 3D depuis sa création en 2011, a souhaité « passer la main » afin de pouvoir se consacrer à « plein temps » à son nouveau statut de retraité. Toute l'équipe remercie chaleureusement Francis pour son investissement fort pour 3D et sait pouvoir compter sur sa présence auprès des bénévoles sans qui 3D ne pourrait poursuivre sa mission.



### Nouveau bureau :

- Présidente : Nathalie BARRY
- Vice-président : Pierre BERNAT
- Secrétaire : Aurélie LEPRETRE
- Secrétaire adjointe : Josette BERNAT
- Trésorière : Pierrette PEREZ
- Trésorière adjointe : Andrée BARRY

## Info broyeur

Depuis 2013, 3D avait conventionné avec le SYDED pour la mise à disposition d'un broyeur. Vous avez été nombreux à pouvoir bénéficier du prêt de ce matériel. Nous regrettons aujourd'hui de devoir vous informer que nous ne sommes plus en capacité de maintenir ce service. En effet, outre la maintenance qui requiert certaines compétences, la gestion du prêt de ce matériel nécessite une grande disponibilité dont personne actuellement dans l'association ne dispose. Face à ce constat nous nous devons de remercier Guillaume qui durant cinq années a généreusement donné de son temps et de son savoir. Nous espérons votre compréhension et serons attentifs à vous informer d'éventuelles nouvelles dispositions en matière d'élimination des déchets verts par broyage. En effet, actuellement une réflexion est en cours au niveau de la Communauté de Communes du Val de Vienne et du SYDED.

En savoir +

Association 3D - Mairie

87700 SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

Tél : 06 79 74 32 77

## AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

Depuis 2007, la commune s'est attachée à rénover ses bâtiments publics : une ancienne grange a été aménagée pour y accueillir les services techniques, la salle des fêtes a été agrandie en 2013, une nouvelle mairie a été construite en 2017 et l'ancienne mairie a été mise à la disposition des associations. Ainsi, un nouveau « centre administratif » s'est constitué, nouveau centre renforcé par la création d'un écoquartier à proximité.

Cette évolution a entraîné une profonde réflexion sur la nécessaire transformation et mutation du bourg dans sa globalité. La commune a donc sollicité le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) pour réaliser une note d'orientation sur le fonctionnement et l'aménagement de ces équipements récents, sur la liaison à établir entre le centre ancien constitué autour de l'église et ce nouveau centre, ceci dans un esprit « développement durable » auquel elle est attachée.



L'aménagement du haut du bourg constitue ainsi la première phase de ce projet global. Afin d'en déterminer les faisabilités technique et financière, la commune a fait appel à l'Agence technique départementale (ATEC) qui a remis une étude chiffrée à partir de laquelle vient d'être lancé l'appel d'offres pour le lancement des travaux, travaux qui devraient débiter en septembre prochain.

En savoir +

Contactez la Mairie



## En route avec le Vélo Club !

Aujourd'hui, le Vélo Club est composé d'un peu plus de trente licenciés.

La majorité des licenciés pratique le cyclotourisme en semaine et le week-end au travers de sorties club et randonnées locales. Les plus aguerris sont présents sur les randonnées nationales à caractère plus compétitif telle que « La Limousine », « l'Ekoï », « le Roc d'azur », « la Silex » et bien d'autres encore.

Pour certains d'entre eux, le VTT est la pratique favorite. Ce groupe de copains se retrouve sur les sorties dominicales inscrites au Challenge. Certains s'inscrivent également dans les « Raid », randonnées chronométrées avec établissement d'un classement à chaque épreuve.

Depuis peu, le Vélo Club s'est étoffé par l'arrivée de jeunes licenciés, qui apportent leur énergie et leur spontanéité.

Le club est affilié depuis sa création (en 1985) à l'U.F.O.L.E.P (Union Fédérale des Œuvres Laïque et Sportive). L'esprit qui anime ce groupe se retrouve dans le slogan prôné par cette fédération « Une autre idée du sport » où la convivialité prime sur le résultat. Cela ne l'empêche d'obtenir d'excellents résultats sur de nombreuses compétitions (championnat de France cyclo, championnats régionaux et départementaux VTT et cyclo, courses régionales et locales, ...).

Le Bureau du Vélo Club est composé de la manière suivante :

- Président : Jean-Christophe Charbonnier
- Vice-Président : Sébastien Baillargeat
- Secrétaire : Jean-Marc Lescure
- Trésorier : Fabrice Bregeron

- Communication : Alain Faure

Ainsi que Pascal Auvert, Frédéric Caillon, Laurent Charbonnier et Ludovic Roudier, pour le Conseil d'administration.

Organisations pour la saison 2017/ 2018 :

- Compétition VTT le 10 décembre 2017 : plus d'une centaine de compétiteurs dans différentes catégories.
- Chasse au Dahu 2018, que se déroulera le 23 juin dans le cadre de la fête patronale. Encore une fois, tout va être mis en œuvre pour accueillir les randonneurs VTT et pédestres (env. 600 lors de l'édition précédente), et assurer la restauration de près de 600 convives, et enfin de profiter de l'animation musicale (DJ et Banda) pour nous conduire jusqu'au feu d'artifice.

Le Vélo Club remercie ses fidèles partenaires et dont nous portons les couleurs, à savoir :

- Super U Aix / Vienne, et Monsieur Gilles Dupin
- Menuiseries SCB de Saint Priest / Aix, et Sébastien Baillargeat,
- Sport Détente Cycles de Chalus, et Bruno Meunier

N'hésitez pas à vous joindre à nous sur ces manifestations, mais également pour participer et profiter de la vie du Vélo Club. Renseignements sur [www.veloclub-stpriet.com](http://www.veloclub-stpriet.com) ou sur la page Facebook du Vélo Club

En savoir +

Courriel : [aixepiration@gmx.fr](mailto:aixepiration@gmx.fr)

## L'association de gymnastique volontaire

La section 2017/2018 avec 55 licenciés, 15 personnes participent uniquement à la Gym Aquatique, se porte bien.



La nouvelle équipe de dirigeants vous rappelle les activités :

- les lundis de 20h45 à 21h30 : gym aquatique à la piscine d'Axe sur Vienne avec le Club de Dournazac ;
- les mercredis de 18h30 à 19h30 : séance de gym douce ;
- les mercredis de 19h30 à 20h30 : séance de gym tonique ;
- une séance supplémentaire de gym douce les mardis de 9h15 à 10h15 à la Salle des Fêtes.

Les autres séances sont maintenues même jour et même horaire. Les 3 séances seront animées par Alexandre.

En effet, notre animateur Quentin nous quitte. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans son nouveau projet et nous aurons toujours 3 rendez-vous de marche, l'année prochaine !



### RAPPEL IMPORTANT !

La prochaine assemblée générale se tiendra mercredi 27 juin à 18h30 à la salle des fêtes.

Bonne fin d'année sportive à tous !  
Nous vous donnons rendez-vous en septembre !

#### En savoir +

Martine MERIGAUD/Présidente 06 47 13 92 75

Isabelle GOURICHON/Secrétaire 06 88 68 17 97

## Théâtre



Bonjour, je suis Galap, lutin facétieux du théâtre. En toute indiscrétion, je vais vous parler des acteurs de la pièce « Quiproquo au pays du kilt » jouée au mois de juin 2017. Avez-vous remarqué qu'ils sont en kilt ? D'accord, ce ne sont pas de véritables écossais mais l'idée y est.

« Mais que diable allaient ils faire dans cette galère » ? Hum ! Désolé, je me trompe de texte. Cependant, tous deux sont un peu perdus dans cette bâtisse délabrée où se croisent d'étranges individus aux comportements parfois discutables. Ajoutez une petite dose de surnaturel ! Et vous obtiendrez deux petits franchouillards qui se démènent comme ils peuvent pour trouver une réponse à leur enquête. Ah oui ! J'oubliais de vous dire que ce sont des détectives privés.

Stop ! Vous allez me dire que je ne fais que raconter la pièce. Où sont donc les indiscrétions ? Je vous vois vous crispier d'excitation. Hum ! Hum ! Pas joli tout ça. Bon, j'ai promis.

Alors, première indiscrétion : tous deux ont commencé au théâtre enfant à Saint-Priest-sous-Aix et continué au théâtre adulte. Ils se connaissent depuis quelques années, donc et ont, en commun - deuxième indiscrétion - une propension à retravailler les textes et à improviser. Pas toujours facile pour les auteurs et encore moins pour les partenaires. Mais non, je ne suis pas un grincheux. Et puisque c'est comme ça, voici ma troisième indiscrétion : la première porte n'a pas tenu, il a fallu improviser au tout dernier moment. Et j'ose ou pas... ? Si l'un est en couple, l'autre est célibataire. Oh ! Là, je cours vite me cacher.

Et puis je ne vais pas oublier nos jeunes talents. Elles ont tenu la route les filles en enchaînant leurs pièces et se sont totalement « éclatées » avec « Goulu ». Savez-vous que le pot de rillettes n'était pas forcément destiné à aller sur scène ? Rempli de gâteaux apéritifs, il a fait le bonheur de ces demoiselles qui tout en jouant se sont calées l'estomac. Oups ! Je vais peut-être, me faire taper sur les doigts. Désolé les filles ! Je promets que je ne recommencerai pas... Quoique l'année prochaine...

N'empêche ! Tentez l'aventure !  
Vous allez vous étonner vous même.



#### En savoir +

Association JADHERE : 06 76 45 97 06

- Théâtre Adultes : Jeudi 20h30/22h30
- Théâtre Enfants : Vendredi 16h/17h15 ou 17h30/18h45

## Horaires d'ouverture des déchèteries

Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction, la Communauté de Communes du Val de Vienne vous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 2016 les horaires des deux déchèteries intercommunales de Bosmie-l'Aiguille et Saint-Martin-le-Vieux ont été modifiés. En effet, pour tenir compte de vos réponses ainsi que de la saisonnalité des apports, 2 périodes d'ouverture ont été définies :

- une période « horaires d'été » du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre,
- une période « horaires d'hiver » du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.

En savoir +

[www.valdevienne.fr](http://www.valdevienne.fr)  
☎ 05 55 70 02 69.



HORAIRES D'HIVER					
Du 1er novembre au 31 mars					
<b>ST MARTIN LE VIEUX</b> ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h
<b>BOSMIE L'AIGUILLE</b> «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h
13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

HORAIRES D'ÉTÉ					
Du 1er avril au 31 octobre					
<b>ST MARTIN LE VIEUX</b> ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h
<b>BOSMIE L'AIGUILLE</b> «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h

## Horaires d'ouverture de la mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 [www.saintpriestsousaixe.com](http://www.saintpriestsousaixe.com)

✉ [mairiesaintpriestsousaixe@gmail.com](mailto:mairiesaintpriestsousaixe@gmail.com)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	10h30 à 12h	14h à 17h15
<b>Mardi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Jeudi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Vendredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Samedi</b>	9h à 12h	Fermée

## Permanence assistante sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département  
10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Saint-Priest-sous-Aixe est ouverte à tous :

**Vendredi** de 13h30 à 16h00

**Samedi** de 10h à 12h

Nous vous rappelons que la bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et prêts à titre gratuit.

La bibliothèque vous propose un grand choix de livres récents :

- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Mais également des ouvrages pour les grands :

- des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyages,
- des revues (60 Millions de consommateurs, Cuisines et Vins...),
- des DVD, des CD...

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur le site Internet : <http://st-priest.bibli.fr/opac>

# Agenda 2018

Retrouvez ici les événements à venir pour ne rien perdre des festivités et des moments forts de la commune.



Juin

13 C  
Oct O.

Zinguerie  
Couverture  
Gouttière alu

Plomberie  
Sanitaire  
Électricité

www.sarlmichelbarget.com

Isolation  
Combles & Façades

Chauffage  
Énergies Renouvelables

**SARL MICHEL BARGET**  
contact@sarlmichelbarget.com

73 avenue d'Occitanie  
87620 SEREILHAC  
05 55 39 12 52

## Nouveau sur la commune !

L'achèvement des travaux de construction de la maison de santé située 3 chemin de la Videllerie approche... L'ouverture est prévue aux environs de la mi-juillet.

Afin de proposer une offre de soins de proximité plus importante, six professionnels de santé y exerceront : 2 médecins, les docteurs Sonia BRIZARD et Pauline PESTOURIE ; 2 infirmières, Mmes Amélie PEYRATOUT et Amélie MILAZZO ; une psychologue, Mme Caroline JAUDINOT et une ostéopathe, Mme Gwendoline VALADE.

Le cabinet médical sera ouvert du lundi au samedi matin sans interruption. Les consultations se feront uniquement sur rendez vous. Le numéro de téléphone restera inchangé 05-55-70-48-92 pour les 2 médecins.



Le cabinet infirmier assurera les mêmes soins qu'actuellement mais réalisera en plus une permanence pour les prises de sang, deux fois par semaine : les mercredis et samedis de 7h à 7h30 sur rendez vous uniquement.

Tél. : 05 55 58 71 10.

Mme JAUDINOT consultera tous les après midis sauf le jeudi mais également un samedi matin sur deux.  
Tél. : 06 87 42 97 53.

Au démarrage, Mme VALADE sera présente le jeudi pour la journée complète. Tél : 07 81 11 61 31.

# SUPER



Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

## 05 55 06 51 91



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

## TAXI NICOLAS

Tél. 06 98 82 21 62  
taxinicolas@orange.fr

Transport médical assis  
Toutes distances  
Conventionné CPAM  
Véhicule climatisé



Stationnement Saint-Priest-sous-Aixe

## Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •  
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe  
T. 05 55 70 01 90

[www.foie-gras-fermedebeauregard.com](http://www.foie-gras-fermedebeauregard.com)

*Jean-Luc Buisson*  
Votre installateur de fenêtres, portes et volets

CONCESSIONNAIRE

**TRYBA**  
FENÊTRES • PORTES • VOILETS  
[tryba.com](http://tryba.com)



Fenêtres



Portes  
d'entrée



Volets



Porte de  
garage



Portails &  
Clôtures



Stores &  
Pergolas

**RENCONTRONS-NOUS**

16, avenue Pasteur - 87700 Aixe-sur-Vienne

**05 55 70 10 10**

[www.jlbuisson-tryba.fr](http://www.jlbuisson-tryba.fr)



Entreprise  
certifiée  
Qualibat  
**RGE**